

## Les relations entre recherche et intervention. Une introduction

CHRISTIAN CHABOUD

Dans l'exposé qui va suivre, et qui ne prétend pas présenter l'ensemble des différents aspects relatifs aux relations entre recherche et intervention exposés dans les communications, je vais essayer dans un premier temps de présenter de façon concise les différentes formes qu'a pu prendre le dispositif interventionniste, en soulignant les paradigmes qui leur sont sous-jacents.

Dans un second temps, je tenterai d'exposer certains aspects des relations entre recherche et intervention.

### 1. FORMES D'INTERVENTIONS ET PARADIGMES SOUS-JACENTS

#### 1.1. Modernisation et développement des pêches artisanales

Les différentes formes d'intervention regroupées sous ces termes partent d'un ensemble de constats théoriques ou empiriques qui s'inspirent, à des degrés divers, de la théorie dualiste du développement économique.

Les pêches artisanales seraient remarquables par un ensemble de caractéristiques spécifiques qui font d'elle un secteur «traditionnel» par opposition aux activités «modernes» :

- tout d'abord un retard et une inertie technologiques ;
- une organisation économique peu efficace, où les critères de rationalité «classiques» ne semblent pas dominants parmi les règles gouvernant le comportement des agents économiques ;
- une productivité (tant du point de vue technique qu'économique) relativement faible ;
- une faible intégration au marché ;

---

*In : La Recherche Face à la Pêche Artisanale, Symp. Int. ORSTOM-IFREMER, Montpellier France, 3-7 juillet 1989, J.-R. Durand, J. Lemoalle et J. Weber (eds.). Paris, ORSTOM, 1991, t. II : 805-808.*

- un déséquilibre dans la disponibilité relative des facteurs de production : le travail est abondant tandis que le capital est rare ;
- des mécanismes de marché imparfaits, tant pour celui des produits que pour ceux des facteurs de production ;
- enfin, comme conséquence des éléments précédemment présentés, une relative incapacité à générer de façon endogène des progrès économiques et sociaux.

Face à ce constat pessimiste, des solutions sont proposées pour faire évoluer les pêches artisanales traditionnelles vers des «formes améliorées», semi-industrielles voire industrielles. L'arriération technologique sera réglée grâce à un transfert de technologies impulsé du haut, à travers des organismes de développement et de recherche «compétents» (KEBE, FITZPATRICK). La pénurie chronique de capital sera contournée au moyen de la mise en place de systèmes de crédits, souvent en relation avec les structures de distributions d'intrants (subventionnés ou non) et d'encadrement des pêcheurs (KASSIBO).

Le corollaire inévitable de ces orientations est l'appel massif aux apports de capitaux extérieurs (Aide publique au Développement pour les P.V.D). L'autonomie locale dans la réalisation des interventions apparaît donc faible. Le recours à l'expertise étrangère (technique et organisationnelle) et la faible part de financement local de ces interventions en sont la manifestation la plus visible.

Le plus souvent les interventions ont été orientées en priorité vers le secteur de la production, mettant ainsi en question les gains obtenus en raison de difficultés multiples, techniques et économiques, dans la valorisation et la commercialisation des produits (CHABOUD et KEBE, KASSIBO). Les actions dans le domaine de la commercialisation ont le plus souvent pris la forme d'un interventionnisme marqué. Très souvent on a recherché à substituer (en partie ou totalement) un système public ou coopératif au secteur privé (CHABOUD et KEBE). Des formes d'action moins accusées concernent des aides à l'équipement des commerçants ainsi que la mise en place ou l'amélioration des infrastructures de vente et de distribution.

Enfin, on a parfois cherché à stabiliser les revenus du producteur en intervenant dans la formation des prix (instauration de prix plancher notamment).

La théorie de la modernisation trouve cependant ses propres limites dans la relative faiblesse de la capacité d'absorption (que l'on peut définir comme le maximum d'investissement socialement utile) du secteur des pêches artisanales. Celle-ci est en effet limitée par le caractère fini, renouvelable et souvent non (ou seulement partiellement) approprié de la ressource exploitée. On débouche ainsi sur le second paradigme principal présent dans les dispositifs d'intervention.

## 1.2. Gestion et aménagement des pêches artisanales

Ce second paradigme repose sur la constatation réelle ou apparente d'une dégradation de la situation économique des pêcheries artisanales où l'effort de pêche n'est pas contrôlé.

Le cadre théorique de cette analyse est celui de la théorie bio-économique des pêches qui élargit au secteur halieutique la problématique de la «tragédie des communs» et dont l'origine remonte aux travaux pionniers de GORDON (1953, 1954). Cette théorie vise à expliquer comment la dynamique spontanée d'une pêcherie non contrôlée tend vers une situation où la rente économique est dissipée.

Le problème est alors d'appliquer une thérapeutique appropriée pour pallier les effets néfastes, tant du point de vue national que communautaire et individuel, de l'extension excessive des activités de pêche artisanale. C'est là le domaine de l'aménagement des pêches.

Les mesures proposées par les biologistes visent essentiellement la réduction de la mortalité par pêche (TACS, quotas). L'aménagement économique quant à lui vise plutôt la réduction (ou du moins le contrôle de la dynamique) de l'effort de pêche. Les politiques proposées sont les licences, la taxation (de l'effort ou des revenus), etc.

Enfin une orientation plus récente et faisant l'objet d'un développement certain vise à rechercher, non plus un contrôle de l'activité ou de ses résultats, mais des solutions pour passer du régime de libre accès à la ressource ou à l'espace halieutique à une situation de propriété commune ou privée de la ressource, ou de son usage. Cette dernière orientation a suscité le développement d'une littérature consacrée aux droits d'usage territoriaux, dont on cherche à retrouver les formes anciennes (BATAILLE-BENIGUI).

Après avoir fait une revue rapide et nécessairement incomplète, je vais essayer de présenter les aspects les plus significatifs concernant les relations entre recherche et intervention.

## 2. LES RELATIONS ENTRE RECHERCHE ET INTERVENTION

Il semble indispensable, à ce niveau, de faire une distinction entre les recherches destinées à l'intervention et celles pour qui l'intervention est un objet de recherche ou encore un élément parmi d'autres de l'objet de recherche «pêche artisanale».

### 2.1. La recherche pour l'intervention

A ce niveau un certain nombre de recherches peuvent être aisément identifiées :

- Celles concernant la technologie de la pêche ou encore «l'aide à la pêche». La communication de FITZPATRICK présente un très large éventail des actions concernant la diffusion de nouvelles technologies et commente les conditions de réalisation et de réussite de telles opérations. La communication de BARBIERI *et al.* est un bon exemple de l'application des connaissances et d'outils scientifiques (l'analyse de la variation des conditions hydroclimatiques au moyen de la télédétection) à un problème concret auquel font face les pêcheurs artisans (comment déterminer *a priori* les zones de pêche où la probabilité d'abondance de la ressource est la plus grande ?).

- Celles consacrées à l'aménagement économique et biologique des pêcheries. L'exemple des recherches successives entreprises sur la pêcherie crevette de Guyane (DINTHEERET *al.*) montre comment on est passé de modèles biologiques au départ relativement simples à des modèles bio-économiques de plus en plus élaborés au fur et à mesure que la pêcherie s'est développée et que le contexte de l'exploitation s'est modifié. L'approche bio-économique est également abordée de façon originale dans la communication de MCGUIRE et LANGWORTHY. Ces auteurs cherchent à évaluer les gains économiques qui peuvent être retirés d'une meilleure information sur l'état de la ressource et de l'activité dans le cas d'une pêcherie séquentielle crevette.

Des communications abordent le problème de l'identification et de l'évaluation *ex post* ou *ex ante* des opérations d'intervention. BOUDE, après avoir identifié les différentes formes d'aide à la pêche artisanale, propose une méthode pour en évaluer les effets *ex ante*. Il propose pour cela l'utilisation d'une matrice qui permet d'estimer l'impact des différentes politiques (en lignes) sur des variables représentant l'état de la pêcherie (en colonnes). L'impact est estimé par rapport à une situation de référence concurrentielle (libre accès). GARRABE *et al.* à partir de l'exemple de 14 «projets pêche» élaborent une typologie des causes de défaillance des interventions et proposent des recommandations pour l'amélioration de l'exécution et des méthodes d'évaluation des projets.

### 2.2. L'intervention comme objet de recherche ou comme élément de l'objet de recherche

Dans la plupart des communications concernées le dispositif interventionniste est abordé comme un élément causal et/ou résultant de la dynamique économique et sociale de la pêche artisanale.

Les interventions, censées modifier la trajectoire «spontanée» du système pêche artisanale, doivent être abordées comme un élément constitutif, à part entière, de ce système. Elles ne doivent plus être appréciées comme une simple variable exogène, un «input» qui viendrait modifier de façon univoque certains éléments contraignants de l'évolution de ce secteur.

En effet l'intervention suscite inévitablement des réactions souvent imprévues de la part des communautés. Ces réactions peuvent prendre la forme de réinterprétations, de détournements, et elles influenceront inévitablement sur les modalités ultérieures de définition et de réalisation des interventions.

La communication de KEBE montre, dans le contexte sénégalais, comment les pêcheurs-artisans ont réagi à l'introduction de cordiers qui étaient à l'origine conçus comme la forme privilégiée de transition de la pêche piroguière vers des modes d'exploitation plus «modernes» et «performants». La comparaison avec la communication de DARVEAU et ROY qui étudient les conséquences de l'introduction par l'Etat Québécois de cordiers sur la Basse-Côte-Nord montre combien la réponse des artisans à l'intervention peut être conditionnée par le contexte économique et social spécifique dans lequel elle prend place.

L'intervention en matière de crédit, dont un bon exemple est présenté par KASSIBO (Delta intérieur du Niger au Mali), est un domaine caractéristique des difficultés induites par la rencontre de la logique financière orthodoxe et des mécanismes économiques et sociaux, ainsi que des systèmes de représentation, en vigueur au sein des communautés. Un contraste frappant existe entre, d'une part, les difficultés des relations entre pêcheurs et des organismes officiels de crédit et, d'autre part, l'existence d'un système de crédit informel qui semble relativement bien fonctionner malgré l'existence parfois de phénomènes de domination entre acteurs (CHABOUD et KEBE, KASSIBO). La permanence des formes quasi-contractuelles dans les relations entre armateurs et pêcheurs, pêcheurs et commerçants-prêteurs est étudiée par PLATTEAU au moyen de la théorie de la Nouvelle Economie Institutionnelle qui semble ouvrir de nouvelles perspectives à l'étude de tels phénomènes difficilement explicables à partir des démarches jusqu'ici retenues.

L'intervention peut également conduire à la remise en cause de certains éléments du système pêche *a priori* totalement ignorés par l'action interventionniste. DEME et LEVENEZ montrent comment, au Sénégal, l'introduction très réussie de la senne tournante coulissante dans la pêche artisanale, en 1973, a eu comme conséquence parmi d'autres la disparition de la pêche sardinière dakaroise, tant en raison d'une concurrence pour l'accès à la ressource que pour celui au marché.

Le rôle de l'Etat, à travers le dispositif d'intervention, est perçu par certains auteurs tels que LOUREIRO comme un des facteurs explicatifs de la dégradation sociale et matérielle des communautés de pêcheurs-artisans. Ce dernier auteur n'hésite pas à parler de la «reproduction de la misère» pour décrire la situation des petits paysans-pêcheurs amazoniens condamnés à l'exode rural et à un phénomène de prolétarianisation urbain où l'ascension sociale fait figure de «nouvelle utopie».

Enfin, un certain nombre de communications traitent des aspects liés à l'accès à la ressource et à l'espace halieutique, notamment sous l'angle de l'évolution historique des pratiques sociales contrôlant les relations entre les producteurs et les ressources qu'ils exploitent. BATAILLE-BENIGUI traite des relations entre mode de tenure halieutique et l'évolution des institutions sociales et politiques aux îles Tonga. Elle analyse les conditions du passage d'un système où l'accès à la ressource, à l'espace et aux modalités techniques d'exploitation est strictement régi par la structure politique pyramidale et clanique à un système de libre accès (ou subsistent néanmoins des éléments de contrôle traditionnels). DURAND et VERDEAUX, FAY, CORMIER-SALEM montrent dans leurs communications toute la distance qui peut exister entre les pratiques sociales effectives d'accès à la ressource et les tentatives d'application de la réglementation officielle. Au Mali (FAY), la réglementation officielle fait ainsi l'objet d'applications différenciées selon les circonstances. Tous ces auteurs soulignent que les règles «traditionnelles» ou «coutumières», souvent idéalisées dans le discours scientifique et même parfois interventionniste, sont en fait souvent le fruit d'une histoire récente où les bouleversements induits par l'introduction de nouvelles technologies, l'exacerbation des conflits, l'élargissement des marchés ont conduit à une redéfinition des enjeux présents dans la relation entre communautés et ressources.

## Débats, Discussions

A. LAUREC ouvre les débats en évoquant la diversité des formes de l'intervention des Etats. Au delà des autres interventions, l'Etat peut jouer un rôle majeur dans la définition des structures professionnelles. Par des dispositions réglementaires, les attributions de ces structures, les principes d'adhésion et les modalités de financement, l'Etat peut générer des systèmes variables. Dans la pratique il peut faire en sorte que ces structures soient plutôt des instruments de dialogue avec les professionnels ou des outils de contrôle indirect par les administrations. Une revue comparative des systèmes mis en place dans les différents pays serait, à cet égard, précieuse.

D'un point de vue de statisticien, F. LALOE pense qu'un projet ne peut pas seulement être évalué en termes d'échec ou de réussite. Si on observe qu'une caractéristique des unités de pêche est leur souplesse d'adaptation (c'est le cas de la pêche artisanale au Sénégal), on doit considérer qu'une des tâches de «l'aménagement» est de participer au maintien de la variabilité potentielle d'expression des pêcheurs. Il est alors bon que les projets conduisent à des effets non prévus. La totale prédictibilité des actions d'aménagement signifierait une dépendance totale du sous-système «pêcherie». En particulier si on pouvait réglementer pour aboutir à des valeurs de mortalités «idéales», cela signifierait que les pêcheurs seraient incapables par ailleurs de faire eux-mêmes varier ces mortalités. Dans le cas du Sénégal, ceci correspond à la négation d'une caractéristique qui apparaît jusqu'à présent garantir le succès de la pêche artisanale.

Y. BRETON introduit son intervention avec un proverbe mexicain «Siempre es major hablar con el dueño del circo que con los leones» (Il vaut mieux parler avec le propriétaire du cirque qu'avec les lions). Ceci pour souligner l'importance de la dimension politique de la recherche. Dans plusieurs conférences de ce type, les politiques sont absents. Alors comment faire le lien ? Il nous faudrait, en tant qu'anthropologues, accorder plus d'importance aux bureaucraties. Son expérience des pêcheries en Amérique du Nord, Centrale et du Sud lui ont montré l'importance des caractéristiques culturelles des bureaucraties comme facteur explicatif des transformations économiques et sociales qui y ont pris place. Si les anthropologues ont toujours manifesté beaucoup d'intérêt - trop peut être - pour les groupes domestiques et les communautés, il faudrait qu'ils entreprennent de manière plus systématique des recherches sur les diverses bureaucraties régionales impliquées dans les pêcheries. De plus, dans une optique de renforcement de l'interdisciplinarité, ils devraient davantage s'associer avec les biologistes et économistes.

D'après M. GARRABE, l'un des préalables à l'existence d'une véritable pluridisciplinarité d'investigation est probablement la circonscription (non la définition) d'un système complexe d'étude commun. Une telle démarche

---

*In : La Recherche Face à la Pêche Artisanale, Symp. Int. ORSTOM-IFREMER, Montpellier France, 3-7 juillet 1989, J.-R. Durand, J. Lemoalle et J. Weber (eds.). Paris, ORSTOM, 1991, t. II : 809-815.*

peut seule permettre de limiter, sinon d'éviter, les conflits de priorités. Il paraît illusoire de penser que l'interaction d'ensembles (espace-temps) différents définisse mécaniquement une aire (intersection) commune satisfaisante. Dans une telle circonstance, les champs qui échappent à une investigation commune ont toutes les chances d'être aussi, sinon plus, importants. Concernant la circonscription d'un système complexe d'étude commun, il est important de le situer dans la perspective de sa dynamique propre (flexibilité) elle-même considérée par rapport à l'intervention extérieure. Reste que le recul nécessaire à une telle démarche nécessite d'échapper à ce que A. LAUREC a mentionné comme étant une difficulté essentielle, celle de stimuler une recherche à moyen terme.

E. HVIDING présente ensuite différentes formes d'aménagements et leurs contraintes respectives. «I shall comment on the necessity of taking local existing forms of fishery regulations into account. Intervention invariably requires involvement by, and compliance and cooperation from, the fisherfolk involved. Customary principles of marine tenure and territoriality, widely documented in recent literature, are likely to play a key role in the two-sided processes of many interventions. Where elements exist of defined relationships between local groups and fishing areas, any change in exploitation patterns is likely to produce reactions from local fisherfolk framed in terms of traditional principles of fishery resource management. As the basic aim of any fisheries development project is to create and stimulate changes in resource use patterns and their context (mobility, intensity, outputs), it seems clear that consequent local reactions in terms of the formulation of new regulation initiatives are unlikely to be avoided. Any intervention on the form of development initiatives should therefore consider the need to incorporate within it elements of the customary tenure management of the relevant fishing community, and intervention and research should fruitfully avoid to take an open-access situation for granted in any given local fishery. Local people's own creativity potential in handling management issues of resource development should thus not be ignored, since it does offer considerable opportunities for decentralised, locally appropriate regulation of fisheries. It is important that we recognise traditional resource management systems as fundamentally flexible and dynamic regulations waxing and waning with changing circumstances. Thus the detailed codification of a complex system of customary «law of the sea», seem as the specific rules and regulations active at the time of codification, will easily freeze history and undermine the day-to-day dynamics, adaptability and flexibility of that system. A more proper approach would be to codify a traditional management system's basic principles of dynamics, and the basic entitlement of the local level power to decide autonomously in affairs of resource use and development could be given formal legislative support».

M.C. BATAILLE-BENIGUI intervient à propos du rôle des anthropologues qui consiste pour elle à mettre en lumière les contraintes socio-culturelles pour les développeurs. En effet les projets doivent s'adapter à la flexibilité des sociétés et non l'inverse.

A. DAVIS fait remarquer que les êtres humains sont organisés et qu'il existe toujours une rationalité des comportements observés.

S. GARCIA insiste sur les contraintes dans le dialogue entre recherche et développement, notamment du fait des incompatibilités de délais. Il conclut cependant au caractère indispensable de ce dialogue.

Toujours sur le thème du développement, P. PEARSE fait remarquer qu'une intervention extérieure est toujours un échec si on ne prend pas le temps d'impliquer les pêcheurs. Une plus grande contribution des sociologues est nécessaire à la compréhension des systèmes pour atteindre les objectifs économiques prévus et éventuellement les reformuler.

E. YANEZ expose l'utilisation des cartes satellitaires en pêche artisanale, en évoquant le caractère fondamental des rapports entre chercheurs et pêcheurs. Il faut cette relation pour connaître les pêcheurs, leurs problèmes, leurs intérêts et pour établir les moyens de communication. Il faut donc un travail de motivation et de diffusion. Mais si l'usage des cartes satellitaires est un succès, certains problèmes subsistent :

- les pêcheurs maintenant gagnent davantage, mais ils continuent à vivre de la même façon, il faut donc un travail de sociologue ;
- la pêche est devenue plus importante mais on connaît très peu le potentiel des ressources, il faut donc un travail sur la dynamique des populations ;
- on doit évaluer l'impact de l'introduction des cartes au niveau d'une analyse économique.

Enfin, il faut dire que l'équipe de chercheurs du programme se compose de biologistes, d'océanographes et de spécialistes en télédétection. Certains domaines doivent bien évidemment être approfondis.

Soucieux d'évaluer l'impact économique des aménagements sur les sociétés A. CHARLES souhaiterait savoir si les anthropologues et les sociologues sont en mesure de quantifier les éléments structurants de la société comme par exemple les relations de pouvoir.

D. PAULY revient sur le rôle des femmes dans le système pêche artisanale en précisant que celui-ci ne doit pas être systématiquement réduit aux aspects de commercialisation et de transformation. L'exemple qu'il fournit d'une étude anthropologique des pêches en Alaska montre que les femmes peuvent également intervenir de façon significative au niveau de la production.

Pour éclairer diverses interventions concernant la pluridisciplinarité, S. RAGONESE propose de distinguer 5 niveaux ou sphères de compétence :

- la recherche de base ;
- la recherche portant sur la dynamique des stocks dont le but est la protection des pêcheries et non celle de la ressource ;
- les études économiques ;
- les études anthropologiques et sociales nécessaires à l'analyse de l'impact des étapes précédentes ;
- enfin, en dernier ressort, le niveau politique.

L'intervention de F. BERKES concerne également la pluridisciplinarité et la diversité des approches. «There are probably as many different points of views as there are people at this conference. But dialogue is possible and necessary as stated by S. GARCIA. Furthermore, I think it is the responsibility of each to explain his/her points of view to others. So, naturally, I will take this opportunity to explain my point of view. I agree with C. CHABOUD that there are two major paradigms : development and management. But that is all about the extent of my agreement with the summarizers. Not that I disagree with anything they said, but there are differences in points of emphasis and points of view. To me, important questions include : Who manages the fishery or makes decisions about development ?

In this anniversary year of the French Revolution, would it be appropriate to say, the people ! The starting point of small-scale fishery research must be the fisher person, the community and (perhaps most importantly), local social institutions. It is the local institutions that provide local-level «grassroots» input into development process, and into the management of access and rule making.

- How can local-level management and government level management be combined ?

Such cooperative management or co-management possibilities are crucially important but have not yet been brought up, except just today by A. CHARLES.

- What kinds of interventions fit best with what kinds of fisheries ?

A major point made in our paper is that there is more than one possible solution to the management dilemma. And the management regime can be attached to the scale of fishery. For example, the free market solution of «individual transferable quotas» may fit best with large-scale fisheries. With small-scale fisheries, however, communal property systems may provide a better match.

Communal management systems are being used successfully in some Pacific islands nation states, such as those mentioned earlier by E. HVIDING. Perhaps the best example of management success in small-scale fisheries is the village cooperative coastal fishery system of Japan. It is amazing that the case of Japan has not come up for discussion so far. The Japanese system offers many reads for the study of small-scale fisheries».

D. BAILLY : «Most of the research on fisheries development concentrate on changes induced from outside artisanal fishermen communities. In this context, these communities are considered as static utilities. However, they are under-going many processes of social changes. Often these communities are dynamic enough to incorporate new fishing techniques outside the framework on any development projects. The emphasis on research undertaken in France of outside intervention over local fishermen communities versus research on endogenous changes is due to one part that many studies are fructed by technical assistance programmes from institutions such as World Bank, I.D.B., FAO, etc. It is essential however to make research on the social cultural organisation of the artisanal fisheries communities and the way they react to changes induced from outside. This is an important field for interdisciplinary cooperation».

J. HAAKONSEN livre ensuite quelques réflexions à propos des liaisons recherche/développement à partir de sa propre expérience. «I am particularly concerned about the interrelationship between research and bureaucrate/administrators/politicians/development agents, i.e. «the decision makers». This subject is probably the main reason for my interest in participating in this seminar as I have no original research results to present, no new models or revolution methodologies to propose.

I have been working in the «field» for eight years now, starting in a «pure» research environment followed by a larger period working in the field of development assistance. I find that experience has changed my perspectives on the value of research considerably. While recognizing the value of basic research, I am personally now most concerned about so-called applied research, or data collection and analysis specifically relevant to development. I am also very much concerned about how this information can be transmitted to decisions makers, that is to governments, donors and executors.

One have to remember that one here deals with individuals who generally do not have PhD in biology, economics or anthropology, and even if some have higher academic degrees, their work has kept them out of the research environment. Partly because of this, one is faced by three basic problems :

- the decision makers as non specialists, are not able to abord group research results ;
- they do not have access to research results as they are of often published in obscure journals or in publications which are generally unavailable in the Third World for economic reasons ;
- they do not have or do not take time to read research proposals. People in decision-making positions simply hardly read, sometimes not even reports they themselves commission.

From this point of view it will always be difficult for research to have an impact on intervention in fisheries. There is also the time factor mentioned by S. GARCIA : information often simply arrives too late to be of use in decision making. For this reason, I personally, for instance, see as one of my main tasks as a «development agent» to try to identify, collect and help transmit relevant research results, at least within the general field of socio-economics, in a summarized and comprehensible manner to those who make decisions so that the research results can have an impact.

In summary, what I essentially try to say is that researchers must make an effort to communicate outside the research environment. There is little point in undertaking research if the results are not transmitted to, and understood by, those who eventually make the decisions».

J. QUENSIERE considère qu'au cours des débats on a beaucoup parlé d'opposition entre deux approches de la pêche, l'une scientifique et l'autre politique. Cependant, on attend toujours les prémisses d'une approche scientifique

de la pêche. Jusqu'ici, l'essentiel des problèmes soulevés montre la totale intégration, par les scientifiques, des mythes qui sont ceux des décideurs : mythe du développement, mythe de la gestion. La démarche scientifique consisterait à identifier l'objet pêche artisanale tel qu'il est, à savoir, un système complexe où la diversité des interactions entre milieu, ressource et société conduit à une approche pluridisciplinaire.

En définissant ainsi l'objet d'étude, l'opposition entre recherche fondamentale et recherche appliquée n'a plus de sens. Cette distinction n'apparaît que lorsque l'on aborde un objet de nature pluridisciplinaire par une approche monodisciplinaire. Il est alors possible de développer d'une part une réflexion théorique sans retombée pratique et d'autre part une approche empirique.

Ainsi donc, on ne pourra entrer réellement dans la problématique du Symposium tant qu'on refusera de reconnaître à la pêche artisanale sa nature pluridisciplinaire.

R. CECIL expose l'analyse sectorielle des projets pêche réalisée par J. BACLE et lui-même. «In a review of fisheries issues in an agency in Canada, BACLE and CECIL found very little direct input into agency policies by researcher at large. Similarly, administrators, in various positions at different levels revealed, in a field survey, that they made very little use of research, even locally generated available research, in their day-to-day activities. On other words very little research material, in original forms, finds its way to the decision maker in the donor-national-local level fisheries systems. Our research team reached many obscure «dépôts» of reports and of «grey literature». A substantive accumulation of documents was returned to Canada. All the eclectic research material is to be examined as part of the sectorial review. The question remains, who can judge the utilities of the material, who is qualified, under conditions of limited time, to select what is or is not useful for policy purpose».

G. VIDY remarque qu'on parle plus d'interventions que de recherche en se limitant à une énumération de cas. Cela permet de passer sur nos responsabilités et sur nos insuffisances. Une telle démarche est un véritable passeport pour l'ignorance. Bien souvent, les chercheurs sont appelés comme les pompiers après le début de l'incendie (qu'ils peuvent avoir contribué à allumer). N'ayant pas de solution véritable, nous risquons alors d'attiser le feu par nos contre-mesures. Il paraît plus positif de rechercher ici de nouvelles voies telles :

- étudier des pêcheries saines ;
- étudier des effets positifs inattendus ;
- se donner le temps de l'exploration selon M. AMANIEU et prendre conscience du danger du droit au but selon A. LAUREC. Il est vrai que le temps nous est parfois compté comme le dit S. GARCIA ;
- reprendre, peut-être, l'idée d'une typologie des dynamiques : dynamique à «moteur» démographique, dynamique à «moteur» ressource etc., dans le but de rechercher une hiérarchisation des éléments structurants permettant d'expliquer, par exemple, le paradoxe des pêcheries saines et stables face à des ressources variables ou encore les différences de réaction de pêcheries différentes à un même événement.

Enfin, G. VIDY conclue son intervention en indiquant qu'on parle de pluridisciplinarité comme du remède à tous nos maux. La pluridisciplinarité oui, mais comment ? Il faut la mettre en oeuvre dès maintenant au lieu de l'ériger en objet de culte.

B. KASSIBO regrette que certains intervenants ne considèrent qu'un seul centre de prise de décision, l'Etat, négligeant le rôle souvent important joué par les pêcheurs. Il faudrait mettre l'accent sur l'étude des différentes structures de pouvoir dont certaines relèvent des sociétés de pêcheurs. Il conviendrait donc d'accorder davantage d'importance aux pêcheurs qu'on ne saurait considérer comme simple objet de recherche. Ainsi la suppression de la pêche à l'épervier dans certaines zones du Delta Central du Niger n'est pas due, comme il le semblerait, à une décision de l'Etat basée sur des considérations biologiques mais à une pression des pêcheurs autochtones à l'encontre des allochtones utilisateurs de cette technique.

La pluridisciplinarité ne peut se définir et exister sous une forme purement académique dans les pays du Tiers Monde. La «recherche action» englobe la recherche fondamentale et parfois elle est prioritaire sur le plan des réponses

à apporter aux décideurs face à des situations urgentes.

Dès lors que la pêche est considérée comme un système à multiples facettes elle ne peut être objet de simples investigations par les différentes disciplines qui peuvent et doivent trouver un objectif commun et une finalité commune. La collaboration entre les scientifiques d'horizons différents devient alors une nécessité.

J.R. DURAND signale l'organisation d'un forum (voir plus loin) portant sur les interactions Pêcheurs/Poissons qui devrait attirer un ensemble de participants d'origines scientifiques différentes et ainsi satisfaire son souhait d'échanges entre disciplines.

F. VERDEAUX vient compléter la remarque de B. KASSIBO sur la structure sociale. Il analyse l'évolution de la gestion traditionnelle en prenant l'exemple des lagunes ivoiriennes. La question essentielle est de savoir qui gère quoi ? La gestion traditionnelle est assurée par le système politique en place, qui ne gère pas seulement la ressource mais l'ensemble des rapports sociaux. L'étude de la transformation de ces systèmes montre l'émergence de conflits importants dont la résolution fait désormais intervenir les plus hautes instances politiques. Le problème actuel n'est plus de gérer la ressource mais de régler les conflits.

A partir d'un parallèle avec les études menées dans le secteur agricole, C. DIAW montre que l'interdisciplinarité doit se développer à partir d'une même problématique. Dans le Tiers Monde, on ne peut se permettre le luxe de faire uniquement de la recherche pour la recherche : la finalité doit aussi être la compréhension du système pêche à des fins d'adaptation de l'intervention.

K. OLSEN évoque l'organisation coopérative des pêcheurs en Norvège. Malgré une longue tradition, le système ne fonctionne pas aussi bien que l'on pourrait le souhaiter : il montre en particulier une incompetence à régler les conflits et défendre les intérêts des pêcheurs-artisans face à la pêche industrielle. Ceci résulte de ce que le secteur de la recherche ne s'est pas suffisamment intéressé au problème de l'emploi en raison de son incapacité à s'organiser de façon pluridisciplinaire. Pour résoudre ce problème, la formation des jeunes chercheurs intègre désormais un apprentissage au travail pluridisciplinaire.

V. BROCH DUE souligne que la difficulté de communication entre biologistes et anthropologues résulte pour une grande part des exigences des aménagistes. En effet, l'anthropologie est dans l'incapacité de fournir des réponses rapides. Ceci conduit à négliger les structures sociales dans les schémas d'aménagement mais aussi à bloquer le dialogue entre biologistes et sciences sociales. Il conviendrait que l'on soit davantage conscients de l'importance d'une bonne connaissance des sociétés dans lesquelles on intervient, et d'envisager l'aménagement sur le plus long terme. Le dialogue entre disciplines redeviendrait du même coup possible.

E. YANEZ témoigne de sa participation avec les pêcheurs mais aussi à un groupe sur la gestion des stocks qui le concerne et dont les recommandations sont envoyées aux administrateurs. Dernièrement, un modèle mathématique a été mis au point pour déterminer des zones probables de pêche, en tenant compte des données de quatre années (1984-1989) ; bien sûr ce type de travail n'est pas fait pour les pêcheurs-artisans.

S. GARCIA montre à partir d'une anecdote, que la pluridisciplinarité se développe plus naturellement sur le terrain que dans le cadre d'un Symposium. En réponse à l'intervention de J. QUENSIERE, il oppose recherche appliquée (orientée vers l'action) et recherche fondamentale (contemplative) en remarquant que si elles sont toutes les deux nécessaires, la recherche attendue dans le Tiers Monde est celle de l'action. En effet, ce n'est pas parce que le chercheur refuse d'entrer dans l'action qu'elle n'aura pas lieu. Mieux vaut donc essayer d'infléchir les décisions, de tenter avec nos faibles moyens de réduire les dégâts que de refuser d'intervenir.

E. BAIOT évoque à son tour les difficultés de communication comme contrainte à la pluridisciplinarité. Il se déclare partisan d'une stratégie « droit au but » avec des questions précises que l'on pose et que l'on tente de résoudre.

Par ailleurs, il pose le problème du transfert en notant qu'une bonne recherche peut conduire à des conséquences catastrophiques si elle n'est pas appliquée correctement. En réponse à M.C. BATAILLE-BENIGUI, il considère que ce dernier point ne pose pas de problème pour peu que s'instaure un dialogue avec la société sur laquelle on intervient. Il achève son intervention en soulignant l'importance de la recherche sur la ressource car «si la ressource disparaissait, il n'y aurait plus de pêcheurs».

E. CHARLES-DOMINIQUE s'oppose à S. GARCIA quant à la facilité de la pluridisciplinarité sur le terrain et à son jugement sur les deux types de recherche. En tant que biologiste des pêches, il présente le contenu de ses recherches et réfute le qualificatif de contemplatif. La pluridisciplinarité revêt pour lui une dimension déontologique. Face aux sollicitations des institutions de développement, il précise son incapacité à fournir des prévisions à long terme avec une discipline qui ne le permet pas. Il se refuse par ailleurs à émettre un avis sans une caution des anthropologues et des sociologues, seuls habilités à évaluer l'impact social des mesures qu'il peut être amené à proposer.

Le Président de séance S. JENTOFT prend la parole pour intervenir sur trois points.

- «We have to appreciate the fact that we work from different disciplines which often reflect different worldviews, values, paradigms which are often in conflict with each other. That may make interdisciplinary research difficult, but nevertheless important and essential. It presupposes however, mutual recognition and rapid think we all sincerely and seriously try to work in the best for fishermen.

- We have to recognize that interventions into the fishery basically is an interplay between researchers, fishing people and professional managers and bureaucrats. This means first that we have to involve fishing people, those affected by interventions, in the decision making process. Secondly we should also be concerned with the role of managers, bureaucrats, what they make as their conclusions and the role of research in this aspect.

- We have to recognize that we are researchers, form a social structure ourselves, and also are part of a larger social structure, something which should bring the question of power and our own role as researchers in the power structure into focus».